

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 29 MAI 2009

Le vingt neuf mai deux mil neuf, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

Présents : Chantal Meersschaut, Alain Leprêtre, Arnaud des Abbayes, Jean-Michel Derbois, Hervé Sené, Gérard Pinon, Isabelle Crespel, Nadine Codorniu, Solange Ballu.

Absente excusée : Nadine de Oliveira ayant donné pouvoir à Chantal Meersschaut

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Secrétaire de séance : Isabelle Crespel

Date de convocation : 22 mai 2009

**OBJET : ELECTIONS EUROPEENNES DU DIMANCHE 7 JUIN 2009 :
ORGANISATION ET ETABLISSEMENT DU PLANNING DES TOURS DE GARDE**

Les tours de garde sont établis en fonction des disponibilités de chacun.

	Nom – Prénom	Nom – Prénom	Nom - Prénom
De 8h00 à 10h30	Jean-Michel Derbois	Nadine de Oliveira	Odette Paret
De 10h30 à 13h00	Alain Leprêtre	Gérard Pinon	Nadine Codorniu
De 13h00 à 15h30	Arnaud des Abbayes	Solange Ballu	Damien Derbois
De 15h30 à 18h00	Chantal Meersschaut	Hervé Sené	Isabelle Crespel

OBJET : TRAVAUX EN COURS : AVANCEMENT

Espace Labiche :

- Point sur l'état d'avancement de la scénographie :

La situation est actuellement bloquée. L'équipe de maîtrise d'œuvre et l'entreprise titulaire du « marché scénographie » (signal 7) n'arrivent plus à communiquer.

Différents échanges de courriers ont cependant été effectués, mettant chacun face à ses obligations et à ses responsabilités et demandant des précisions sur ce qui doit être réalisé, comment, par qui, ...

- Extincteurs : en attente de 2 devis et propositions de positionnement des extincteurs de la société SICLI et de la société Touraine Incendie Sécurité.

Toiture de l'église : L'entreprise « Les toitures Chaonnaises » a envoyé un courrier pour demander l'autorisation par arrêté municipal de barrer la portion de la route qui longe l'église pendant environ 2 jours, début juillet, pour lui permettre d'effectuer les travaux de réparation de la toiture de l'église en toute sécurité.

Réparation du Hangar communal : Les tôles qui ont été abîmées lors du vol avec effraction seront remplacées prochainement.

Marquages au sol : Un accord a été donné à la société AB2 pour refaire tous les marquages blancs au sol de la commune pour un montant de 1442,38 € TTC.

Commission des chemins : Sur le chemin des sentes, des poteaux vont être installés pour empêcher les voitures de contourner les dos d'âne. Les panneaux de signalisation pour les dos d'âne sont arrivés et devraient être installés rapidement.

OBJET : DROIT DE RACCORDEMENT AU RESEAU ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle qu'une délibération a été prise le 30 mai 1997 fixant le montant du droit de raccordement au réseau d'assainissement. Ce montant doit être actualisé.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

* de fixer le droit de raccordement au réseau d'assainissement des maisons d'habitations à 1 000 € HT. Cette redevance sera appliquée uniformément sur tout le territoire communal et les frais de branchement resteront à la charge du pétitionnaire.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Garderie : Sandra Lenti, secrétaire du SIVOM, prend un poste à temps partiel à la mairie de Sennely et ne pourra plus faire la garderie. Il va lui être demandé en accord avec la Mairie de Sennely de continuer jusqu'à la fin de l'année scolaire soit le 2 juillet 2009.

Borne internet : une borne pourrait être implantée dans certaines communes mais il est nécessaire de l'installer dans un lieu ouvert régulièrement au public. Un poste Visio pourrait être installé pour permettre de mettre les habitants en relation avec les administrations. Le coût de l'installation est de 12000 euros et l'abonnement mensuel de 110 euros. Le coût est donc trop important pour une petite commune actuellement.

ADSL : il n'y aura sans doute pas d'autres connexions adsl sur Souvigny. Une décision est attendue le 18 juin pour les paraboles et le coût d'installation et d'abonnement.

La pêche : les dépenses sont de 2152 euros de poissons, la commune a déjà encaissé 600 euros de vente de cartes de pêche. Des tables de pique-nique ont été demandées par les pêcheurs ainsi que la liste des espèces de poissons présentes dans les étangs. Ils demandent également un nettoyage de l'étang des Gâts.

Entretien : Il y a un trou dans la chaussée au carrefour de l'allée de la châtaigneraie et de la route de Vannes qui doit être bouché rapidement.